

Réduire l'immigration du travail, une politique « complexe » à mettre en œuvre

Entretien avec Alexandre George, directeur de Migration Conseil, cabinet spécialisé dans l'aide aux entreprises pour le recrutement d'employés étrangers.

LE FIGARO.FR. - En quoi consiste votre activité ?

Alexandre GEORGE. - Nous sommes une interface entre les autorités administratives françaises compétentes en matière de séjour et de travail des étrangers, et les entreprises à titre principal d'une part ; les particuliers porteurs de projets en France d'autre part. Dans ce dernier cas, nous aidons par exemple les migrants dans le cadre de la carte «compétences et talents» (voir plus haut). Chanteurs d'opéra, judoka, chercheurs en géopolitique, etc. Ils viennent bénéficier de contacts avant de rentrer dans leur pays. Enfin, nous publions de la documentation à destination des entreprises et organisons des sessions d'information dans le domaine de l'immigration professionnelle.



Alexandre George.

Votre existence tend à prouver que les procédures sont compliquées ...

La législation change fréquemment. Les créateurs de ce cabinet (issus des ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères, ou de la Cour nationale du droit d'asile) ont constaté un déficit de connaissance de la part des usagers. Ils ne connaissent pas quel dispositif s'applique à leur situation personnelle. Les entreprises françaises ont des problématiques différentes. Quelles sont les possibilités d'embauche ? Comment ? À quel coût ? Dans quel délai ? Notre travail consiste à fournir des informations car les procédures sont complexes et coûteuses. Une entreprise recrutant un travailleur étranger hors Union européenne est ainsi soumise à une taxe de l'ordre de 60% du salaire brut mensuel.

Que pensez-vous du souhait du ministre de l'Intérieur de réduire l'immigration légale , dont l'immigration de travail ?

Dans la pratique, cela semble complexe à mettre en œuvre. Aujourd'hui, ce sont les directions départementales du travail qui apprécient, au regard de la loi, l'opportunité d'accueillir des migrants. Il faudrait changer cette loi et instaurer des quotas ou rendre les choses administrativement plus complexes. En parallèle, il existe une demande forte des entreprises pour intégrer de nouvelles professions à la liste des métiers en tension.